

(N° 116.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 7 MAI 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Frédéric Isserstad, musicien au 11^e régiment de ligne.

(Voir le N° 46 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Le sieur Isserstad est né à Harleben, Grand Duché de Saxe-Weimar, le 25 octobre 1790; il a contracté mariage à Liège, le 31 mai 1827, avec une femme de Visé, dont il a cinq enfants, tous nés en Belgique; il sert dans l'armée Belge en qualité de musicien depuis le 16 octobre 1830. Sa conduite a été constamment bonne, au point que jusqu'à ce jour il n'a subi aucune punition.

Les autorités consultées le proclament digne de la faveur qu'il sollicite, et la Chambre des Représentants a pris sa demande en considération par 42 suffrages contre 11.

DE RIDDER, Rapporteur.